



HAL
open science

L'agriculture biologique : mouvement social pour le développement d'un certain type d'agriculture ou pour un changement plus global

Aurélie Cardona, Claire Lamine

► To cite this version:

Aurélie Cardona, Claire Lamine. L'agriculture biologique : mouvement social pour le développement d'un certain type d'agriculture ou pour un changement plus global. Congrès SFER. Les transversalités de l'agriculture biologique, Jun 2011, Strasbourg, France. hal-02746918

HAL Id: hal-02746918

<https://hal.inrae.fr/hal-02746918>

Submitted on 3 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'agriculture biologique : mouvement social pour le développement d'un certain type d'agriculture ou pour un changement plus global ?

A. Cardona*, C. Lamine**

* EHESS GSPR, 131 Bd St Michel 75005 Paris, France/
INRA Eco-Innov, Avenue Lucien Brétignières 78850 Thiverval-Grignon.
aurelie.cardona@grignon.inra.fr

** INRA, Eco-Développement, Domaine St-Paul, site Agroparc 84914 Avignon cedex 9, France.
claire.lamine@avignon.inra.fr

Introduction

L'agriculture biologique, est un ensemble de pratiques agricoles, qui a été défini dans le cadre d'un mouvement social composé d'agriculteurs, de scientifiques, d'écologistes et de consommateurs contre le système de production dominant de l'agriculture intensive (Michelsen, 2001; Van Dam, Nizet *et al.*, 2009). Si l'agriculture biologique a été reconnue officiellement en France par la LOA de 1980 et son cahier des charges homologué officiellement par les pouvoirs publics en 1986, ce mode de production et son mouvement social ont pu être perçus comme « marginaux », dans la mesure où ils étaient mal connus, ne concernaient qu'un petit nombre d'agriculteurs et une part minime de la production agricole française.

Cependant, au fil des dernières décennies, avec le développement de techniques agricoles de plus en plus créatrices d'incertitudes (farines animales, OGM, pesticides...) ; les critiques envers l'agriculture intensive et l'utilisation d'intrants de synthèse n'ont cessé de croître. Dans ce contexte, l'agriculture biologique a peu à peu acquis une certaine reconnaissance. Les surfaces agricoles cultivées selon ce mode de production augmentent régulièrement – elles atteignent aujourd'hui 2,5% de la SAU – ainsi que la diffusion des produits alimentaires biologiques – leur distribution par les Grandes et Moyennes Surfaces (GMS) a notamment contribué à cette progression. Ces chiffres restent encore faibles par rapport à d'autres pays européens, cependant ils invitent à s'interroger sur l'expansion et la promotion croissante de l'agriculture biologique. On peut notamment se demander si le développement de l'agriculture biologique n'entraîne pas des changements d'ordre plus global dans nos sociétés occidentales au-delà de la diffusion d'un système de production alternatif au système de production dominant (Tovey, 1997; Tovey, 2002).

Notre questionnement s'appuie sur l'étude de trois terrains franciliens, analysés dans le cadre d'un travail de thèse, au cours duquel l'interrogation porte plus particulièrement sur le rôle des acteurs non agricoles dans les transitions vers l'agriculture bas intrants et l'agriculture biologique. Le premier terrain se situe en Seine et Marne. Il s'agit d'un bassin versant où suite à des problèmes de quantité et de qualité d'eau, un comité d'usagers de la nappe – transformé par la suite en association – a été formé afin d'assurer un suivi et une gestion de la nappe phréatique qui assure pour large partie l'approvisionnement en eau de l'agglomération parisienne. L'association se veut indépendante des pouvoirs publics, des industriels et des organismes gestionnaires de l'eau. On s'est plus particulièrement intéressé ici aux animations et actions développées par cette association en direction du monde agricole et qui ont pour objectif de réduire la teneur de l'eau en produits phytosanitaires. Des entretiens ont été réalisés auprès des agriculteurs, membres de l'association mais également personnel de la Chambre d'Agriculture de Seine et Marne et conseillers techniques des organismes stockeurs (coopératives, négociants) présents sur la zone ; leurs interactions lors de réunions ou formations aux techniques à bas niveaux d'intrants ou biologiques ont également été

observées. Le deuxième terrain se situe dans les Yvelines et concerne un conflit d'aménagement où s'opposent des partisans de la construction d'un circuit de Formule 1 et des acteurs mobilisés en faveur de l'installation d'exploitations pratiquant l'agriculture biologique ou engagées à mettre en œuvre à l'avenir ce système de production. Il a été traité à travers la constitution d'un corpus de presse et avec l'aide d'un logiciel d'analyse textuelle¹. Le dernier terrain situé en Essonne, prend forme lui aussi autour d'un conflit d'aménagement. Ici, des acteurs locaux et régionaux se mobilisent pour le développement d'une agriculture plus écologique et les changements des pratiques des agriculteurs en activité dans cet espace menacé d'urbanisation pour contrer un projet d'aménagement de l'Etat. Ce terrain a été traité à travers la réalisation d'entretiens auprès des agriculteurs, des acteurs institutionnels et issus de la société civile mobilisés en faveur des changements de pratiques agricoles ainsi qu'un suivi de divers moments collectifs qui a permis de mieux comprendre la nature de leurs interactions. Parallèlement à ces terrains, dix entretiens auprès d'agriculteurs biologiques franciliens ont été réalisés afin de comprendre quels ont été leurs cheminements en termes de pratiques techniques mais également l'évolution de leurs conceptions au fil de leur parcours professionnel.

Afin de traiter notre question centrale – le développement de l'agriculture biologique entraîne-t-il des changements d'ordre plus global dans nos sociétés occidentales – on s'intéressera dans un premier temps au rôle que peut jouer l'agriculture biologique dans une forme d'écologisation de l'agriculture. Puis, on se demandera en quoi ce mode de production et sa diffusion peuvent contribuer à d'autres changements sociétaux.

I. L'agriculture biologique, pour une écologisation des pratiques agricoles ?

Dans un premier temps, on souhaite s'intéresser aux conséquences du développement de l'agriculture biologique dans le monde agricole. La diffusion de ce système de production s'auto-entretient-elle simplement ou a-t-elle d'autres conséquences ? Pour répondre à cette question, il semble important dans un premier temps de comprendre l'évolution de l'image de l'agriculture biologique.

1. Evolution de la perception de l'agriculture biologique dans le monde agricole

Depuis l'homologation du cahier des charges de ce système de production en France, la perception de l'agriculture biologique a évolué. Cette évolution est notamment le résultat de l'augmentation des surfaces engagées en agriculture biologique qui constitue bien un changement – certes encore minoritaire – dans le paysage agricole français. Ainsi selon les chiffres de l'Agence Bio, en 1995, on comptait 3 602 exploitations engagées en agriculture biologique en France; en 2000, 8 985 exploitations; en 2005, 11 402 ; et enfin en 2010, 19 594 exploitations utilisaient ce mode de production. Cette progression du nombre d'exploitations en agriculture biologique a contribué à une première évolution de la perception de ce mode de production en donnant à voir les techniques utilisées. En effet, pour un certain nombre d'agriculteurs l'exemplarité constitue l'une des meilleures façons de se renseigner sur une technique en particulier avant d'envisager de l'adopter (Compagnone et Hellec, 2009). C'est notamment dans cette perspective que sont organisés les « tours de plaine » par les organismes d'encadrement agricoles lorsqu'il s'agit de diffuser de nouvelles pratiques. Ainsi, l'observation de parcelles d'exploitations voisines conduites selon les principes de l'agriculture biologique, montrant que ce système pouvait fonctionner et être suffisamment productif, peut constituer un « dispositif de preuve » passant par l'expérience sensible (Bessy et Chateauraynaud, 1995). La diffusion de connaissances sur l'agriculture biologique par la

¹ Le logiciel d'analyse textuel est Prospéro élaboré au sein du Groupe de Sociologie Pragmatique et Réflexive (GSPR), laboratoire de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS).

multiplication des exploitations biologiques a ainsi contribué à entretenir la dynamique de progression du nombre de conversions comme le montrent les propos de cet agriculteur aujourd'hui converti à l'agriculture biologique :

« *On est pas mal à en faire dans le coin... avec un agriculteur proche, lui, ça faisait 4 ans qu'il était en bio, donc on avait un peu de recul quand même pour voir comment ça pouvait marcher. Il est en céréales et bon ça marche, donc ça m'a aidé à la conversion, c'était facile.... Ben oui parce que, on a du recul, on a les mêmes terres.* » (Agriculteur biologique)

Cependant, elle a également permis à des agriculteurs conventionnels et n'envisageant pas la conversion à l'agriculture biologique d'éprouver de manière sensible – à travers l'observation – la conduite de ce système de production.

Une autre évolution de la perception de l'agriculture biologique que l'on voudrait souligner ici concerne directement les pratiques utilisées dans ce système de production. Pendant longtemps celles-ci ont souffert d'un discrédit important. Pour un certain nombre d'agriculteurs, l'impossibilité d'utiliser des solutions chimiques pour le désherbage signifiait un retour à des techniques archaïques telles l'usage de la « binette » fréquemment évoqué par les maraîchers, ou l'arrachage des chardons « à la main » pour les céréaliers. Or, avec la multiplication des exploitations, la connaissance des pratiques de l'agriculture biologique s'est diffusée et il est apparu que leur maîtrise demandait une certaine technicité de la part des agriculteurs. C'est notamment le cas avec l'usage de la houe rotative ou la herse étrille :

« *[La herse étrille] ce n'est pas la peine de la sortir si on n'a pas les conditions [et il faut] adapter la culture à la herse étrille, c'est-à-dire un peu plus de densité, parce que sinon vous allez faire sauter des plantes [...] il faut apprendre à s'en servir et je pense que ce n'est pas en une année qu'on apprend à s'en servir.* » (Agriculteur conventionnel)

D'autre part, devant l'expansion de ce mode de production, des outils mécaniques très pointus se sont récemment développés tels que la bineuse auto-guidée qui distingue d'elle-même les adventices de la culture en place, et cible ainsi le désherbage au centimètre près grâce à une caméra. Pour un certain nombre d'agriculteurs, cet outil particulièrement technique signe définitivement l'entrée de l'agriculture biologique dans la modernité :

« *On est passé sur de la haute technologie, ça, ça n'est pas la culture de grand-père !* » (Agriculteur biologique)

Cette technicisation et sa vulgarisation – au sens propre du terme – contribue à faire évoluer la perception de l'agriculture biologique ; en mettant à mal l'a priori d'archaïsation dont elle est souvent victime. On verra ensuite de quelle manière cette technicisation participe également d'un changement plus global dans le secteur agricole.

Enfin, parallèlement à la multiplication du nombre d'exploitations en agriculture biologique et à la diffusion de connaissances sur ce système, on constate une évolution de la prise en charge et du soutien à l'agriculture biologique. Cela se traduit dans un premier temps par la mise en œuvre d'aides publiques soutenant le développement de l'agriculture biologique comme la Mesure Agri-Environnementale (MAE) « Conversion à l'agriculture biologique » instaurée depuis 1992 au niveau européen. D'autres aides ont par la suite été créées comme l'« Aide au Maintien de l'Agriculture Biologique ».

Au sein des structures d'encadrement agricole, la perception de ce mode de production a également changé au fil du temps. Ainsi, en Seine et Marne, on a pu noter une appropriation progressive de ce système de production par la Chambre d'Agriculture, même si le conseil agricole en agriculture biologique a longtemps été considéré comme « à part » – selon les mots d'un des employés de cet organisme. En 1983, un conseiller technique décide de dédier une partie de son temps à l'agriculture biologique. La présidence et direction de la Chambre d'Agriculture acceptent cette situation « tant que [son] travail n'en souffre pas ». Cependant au fil des ans, la demande de conseil de la part des agriculteurs s'accroît et suite à l'embauche d'un nouveau conseiller technique pour le remplacer en 1995, il peut consacrer la totalité de

son travail à l'agriculture biologique. Il faut noter que ce conseiller est alors rattaché physiquement au siège du Groupement des Agriculteurs Biologiques d'Ile-de-France (GAB IDF)² à environ 70 km du siège de la Chambre d'Agriculture, bien que demeurant un membre du personnel de la Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne. Il monte alors un programme financé par la région Ile-de-France et dont le GAB IDF est le bénéficiaire direct et le coordonnateur, et qui a pour objectif le développement de l'agriculture biologique. Ce programme assure également alors une partie du salaire du conseiller de la Chambre d'Agriculture en agriculture biologique – en ce sens, le conseil en agriculture biologique se trouve toujours « à part » d'un point de vue budgétaire. Dans le cadre de ce programme, le GAB IDF s'étoffe et un autre conseiller est embauché par la Chambre d'Agriculture en 2005. On assiste donc progressivement à un développement croissant du conseil et de l'accompagnement pour le développement de l'agriculture biologique en Seine-et-Marne, soutenu par une politique régionale forte. Dans cette perspective, la Chambre d'Agriculture en vient finalement à « rapatrier » ses conseillers à son siège, afin de bien se faire identifier comme acteur incontournable de l'agriculture biologique, car ses conseillers techniques sont souvent confondus avec le personnel du GAB IDF. Ainsi aujourd'hui, la Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne, organisme technique et organisme de représentation des agriculteurs compte trois conseillers techniques en agriculture biologique et la reconnaissance de ce type de système de production semble acquise ; alors même que ce département est dominé par la grande culture céréalière conventionnelle. Ce constat peut avoir ses conséquences pour le secteur agricole dans son ensemble, comme on va le voir maintenant.

2. L'agriculture biologique, aiguillon pour une agriculture plus écologique

Notre principale question ici est de savoir si la multiplication des exploitations pratiquant l'agriculture biologique se limite à entretenir la dynamique de développement de ce système de culture ou si elle peut avoir des conséquences plus larges dans le monde agricole. Certains auteurs affirment que l'agriculture biologique, au même titre que d'autres formes agricoles telles que l'agriculture durable ou l'agriculture fermière, participe d'« un mouvement social qui remet en cause les dégâts de l'agriculture intensive » (Van Dam, Nizet *et al.*, 2009). Dans cette perspective, on peut penser que la diffusion de l'agriculture biologique a permis la diffusion d'autres systèmes de production plus écologiques que le système conventionnel ayant pour origine le même positionnement contre l'agriculture intensive. Lors de précédents travaux sur les processus de transition vers l'agriculture biologique, nous nous sommes interrogés sur le rôle que pouvait jouer l'agriculture biologique dans le développement d'autres formes d'agricultures (Lamine et Bellon, 2009). De fait, l'analyse des terrains franciliens sur lesquels se base cette communication, montre que l'augmentation du nombre d'exploitations en agriculture biologique, l'accroissement de la consommation et donc de la demande en produits biologiques, la diffusion des techniques biologiques, une meilleure prise en charge de ce système par les systèmes d'encadrement et surtout l'évolution de la perception de l'agriculture biologique engendrent de fait le développement de nouvelles pratiques agricoles. Celles-ci sont notamment le résultat de la multiplication des échanges entre les agriculteurs pratiquant l'agriculture biologique et ceux ne la pratiquant: soit de manière informelle compte tenu de l'évolution des perceptions, soit de manière plus formelle à travers, par exemple, l'organisation de formations à l'agriculture biologique à destination des agriculteurs conventionnels ou à la production intégrée mettant en avant certaines

² Depuis 1988, le Groupement des Agriculteurs Biologiques de la région Ile de France rassemble les producteurs franciliens certifiés Bio ou en conversion. Le GAB IDF membre du réseau des Groupements Régionaux d'Agriculteurs Biologiques coordonné à l'échelle nationale, par la [FNAB](#) (Fédération Nationale des Agriculteurs Biologiques).

techniques utilisées en agriculture biologique et en agriculture conventionnelle, comme c'est le cas à la Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne. D'autre part, la diffusion de la connaissance sur les outils mécaniques de l'agriculture biologique et leur technicisation, permet à certains agriculteurs d'envisager leur utilisation sur des grandes exploitations « conventionnelles » – au sens où elles ne sont ni converties à l'agriculture biologique ni engagées dans un processus de conversion – au rendement important. Ainsi, les agriculteurs ont de plus en plus recours à des formes d'« hybridation technique » (Ansaloni et Fouilleux, 2006) combinant plusieurs référentiels tels que la modulation de dose, les techniques de cultures simplifiée, la production intégrée mais aussi l'agriculture biologique. Ils parviennent à bricoler des pratiques « intermédiaires » qui se situent entre l'agriculture conventionnelle et l'agriculture biologique (Cardona et Lamine, 2010). En Ile-de-France, un nombre croissant de céréaliers conventionnels utilisent désormais des outils de désherbage mécanique en complément ou pour remplacer le désherbage chimique. On assiste donc bien au développement de nouvelles pratiques agricoles, que l'on peut supposer plus écologiques par comparaison au référentiel conventionnel dominant.

Cependant, il paraît important de noter que ces pratiques agricoles « intermédiaires » ne se construisent pas *contre* l'agriculture intensive ou conventionnelle, mais constituent davantage des ajustements de celle-ci. La mise en évidence de nombreuses pollutions causées par l'utilisation d'intrants de synthèse pour la fertilisation des cultures ou la protection contre les maladies et ravageurs, a conduit de nombreux organismes et notamment les gestionnaires de l'eau à préconiser la réduction voire l'interdiction de certains intrants de synthèse comme ce fut le cas en 2003 en France avec les triazines, une famille de produits phytosanitaires utilisés comme désherbants. Cependant – sauf dans des cas exceptionnels comme par exemple autour de la source de Vittel en France et la ville de Munich – les agriculteurs ne sont que très rarement incités à convertir leur exploitation à l'agriculture biologique. Des pratiques « intermédiaires » sont alors utilisées pour atteindre les normes qualitatives concernant l'eau, sans pour autant bouleverser le système de culture. Ces ajustements sont également effectués en raison de la fluctuation du cours des céréales dans le secteur conventionnel et d'une évolution à la hausse des prix des intrants de synthèse ; ainsi depuis le début des années 90 les agriculteurs cherchent à réduire leurs charges au maximum en réduisant notamment leur utilisation des intrants de synthèse. L'agriculture biologique – ou le plus souvent – l'utilisation de techniques de l'agriculture biologique, peuvent être une solution. Ainsi, dans certains cas, et peut-être plus particulièrement dans le secteur des grandes cultures, il semblerait que l'on assiste à un affaiblissement du « ressort contestataire » du mouvement social de l'agriculture biologique en tant que « mouvement contre l'agriculture intensive » (Leroux, 2011). Il ne s'agit pas là de dire que le mouvement social autour de l'agriculture biologique contre l'agriculture intensive n'existe plus, mais plutôt de montrer que l'on assiste au développement d'une autre dynamique, qui aurait plus largement pour objectif l'adoption de pratiques plus écologiques, et ce, pour partie, pour des raisons économiques et environnementales, et non plus principalement pour des raisons idéologiques. Cette hypothèse semble par ailleurs est en partie congruente avec le développement de la « conventionnalisation » de l'agriculture biologique, selon laquelle ce secteur se structurerait de plus en plus selon des contraintes économiques portées par des grands groupes agro-alimentaires – à la manière de l'agriculture conventionnelle – comme c'est le cas en Californie, Australie, et Nouvelle-Zélande (Guthman, 2004). De ce fait ; il semble que l'agriculture biologique constitue de plus en plus un système de production parmi d'autres. Dans les cas étudiés, cela peut favoriser la reprise ou l'adoption de ses techniques par des agriculteurs ne conduisant pas leur exploitation selon le cahier des charges de l'agriculture biologique et ainsi contribuer à l'élaboration d'autres formes d'agriculture plus écologiques que le modèle conventionnel dominant.

Au sein du monde agricole, il semble donc bien que la diffusion de l'agriculture biologique produise des changements autres que l'augmentation du nombre d'exploitations en agriculture biologique. Si certains mettent en doute la pérennité économique, agronomique et environnementale de l'utilisation de techniques de l'agriculture biologique dans une exploitation conventionnelle ; il apparaît néanmoins que le développement de l'agriculture biologique contribue, d'une certaine façon, à développer des pratiques agricoles plus écologiques inspirées de l'agriculture biologique. Toutefois, ce processus semble possible dans la mesure où l'on assiste à un « affaiblissement » du mouvement social contre l'agriculture intensive qui a historiquement accompagné la mise en œuvre de ce système de production ; ce qui permet des phénomènes de co-existence de pratiques conventionnelles et issues de l'agriculture biologique sur une même exploitation ainsi que l'élaboration de « pratiques intermédiaires ». Cependant, au-delà de ces transformations, on peut se demander si la diffusion de l'agriculture biologique ne peut pas entraîner d'autres changements, en dehors du monde agricole.

II. L'agriculture biologique, pour un changement sociétal ?

Les inquiétudes autour des modes de production conventionnels concernent l'ensemble de la société, c'est notamment ce que traduisent les chiffres de l'Agence Bio sur la consommation de produits biologiques ; celle-ci a largement augmenté durant ces dernières années: en 2005 le chiffre d'affaires alimentaire biologique s'élevait à 1 564 millions d'euros, en 2009, il a quasiment doublé puisqu'il atteint 3 041 millions d'euros. D'autre part, les diverses opérations de communication autour de ce mode de production fait qu'il est aujourd'hui largement identifié par le grand public. On peut alors se demander quelles peuvent être les conséquences de la diffusion de l'agriculture biologique dans le monde non agricole³.

1. L'agriculture biologique, argument et outil pour la défense de causes sociétales

Une des premières conséquences de la diffusion de l'agriculture biologique au sein du monde non agricole, et notamment de la communication sur ce système de production, son cahier des charges et son label, est l'identification de l'agriculture biologique par de nombreux acteurs de la société civile comme la seule alternative à l'agriculture conventionnelle. On a pu notamment le constater sur les terrains franciliens et les agriculteurs en sont bien conscients : « *C'est soit on met des produits et on est tout mauvais, soit on est bio et on est tout bon.* » (Agriculteur conventionnel)

Dans les conceptions de la majorité des acteurs du monde non agricole, peu de place est laissée en effet pour les pratiques « intermédiaires » évoquées précédemment et observées dans la réalité. Cependant, cette identification claire et précise de ce qu'est l'agriculture biologique est sans doute ce qui permet que des acteurs se mobilisent pour en sa faveur et entretiennent sa dynamique de développement, comme c'est le cas dans les terrains observés. Mais au-delà de la mobilisation pour le développement de ce système de production, notre analyse des mobilisations des acteurs du monde non agricole montre que la diffusion de l'information sur l'agriculture biologique, la connaissance qui en résulte et donc en quelques sorte sa « démocratisation », conduit les acteurs à utiliser la défense de l'agriculture biologique comme un moyen lors d'actions collectives. Dans les cas analysés, il apparaît que

³ Le « monde non agricole » désigne ici les acteurs extérieurs au monde agricole, celui-ci se composant des agriculteurs, de leurs représentants professionnels, des organismes stockeurs et des services d'encadrement, d'accompagnement et de conseil (Chambre d'Agriculture, conseillers privés, coopératives, négociants). Dans notre cas le « monde non agricole » désigne plus précisément des organismes impliqués dans la gestion de l'eau, les pouvoirs publics, des acteurs issus de la société civile non agricole, en général membres d'associations.

pour contrer un projet d'aménagement urbain et donc une menace faite à leur cadre de vie – composé ici d'espaces agricoles – certains acteurs se sont mobilisés en faveur de la conversion à l'agriculture biologique de ces terres agricoles pour légitimer la présence de l'agriculture sur un espace menacé d'urbanisation. Se mobiliser pour l'agriculture biologique peut également permettre de protéger des biens publics tels que le paysage ou l'eau érigés en « bien en soi » c'est-à-dire des objectifs que l'on estime dignes d'être poursuivis en tant que tels (Dodier, 2003). Cependant, on peut noter que le recours à ces « biens en soi » dans une mobilisation peut également être vue comme une montée en généralité (Boltanski et Thévenot, 1991; Lafaye et Thevenot, 1993). Celle-ci peut répondre à des exigences d'universalisation pour s'assurer de la portée d'une cause (Chateauraynaud, 2007), justifiant par exemple la défense d'un cadre de vie. Par ailleurs, la défense de l'agriculture biologique peut permettre de privilégier certaines « ouvertures d'avenir » (Chateauraynaud et Doury, 2011) comme l'avènement d'une société prenant en compte les enjeux environnementaux ou prévenir des « prophéties de malheur » (Chateauraynaud et Torny, 1999) telles que l'épuisement des ressources pétrolières, argument effectivement entendu dans nos entretiens. Ce système de production est souvent vu par le grand public comme celui respectant au mieux l'avenir environnemental de la planète – malgré le développement de certaines études montrant que l'agriculture biologique peut s'avérer plus consommatrice en pétrole que d'autres types d'agriculture à cause de son utilisation répétée d'outils mécaniques. Enfin, l'engagement en faveur de l'agriculture biologique peut permettre de rallier un bon nombre d'acteurs impliqués dans la défense de l'environnement au niveau local, national comme au niveau international et ainsi constituer une sorte de contre-pouvoir (Rosanvallon, 2006). En ce sens, la défense de l'agriculture biologique et l'alliance avec des acteurs de la société civile spécialisés dans le domaine environnemental peut apparaître comme un moyen de résistance à distance au pouvoir en place, comme c'est le cas dans deux de nos cas étudiés, où des projets d'aménagements sont soutenus par certains acteurs des pouvoirs publics.

La mobilisation en faveur du développement de l'agriculture biologique apparaît donc assez multiforme et l'« agriculture biologique » peut-être constituée comme un outil et un argument pour promouvoir une certaine vision de la société. La défense de l'agriculture biologique fonctionne comme une sorte d'argument d'autorité qui peut difficilement être contrôlé et entravé ; et les acteurs non agricoles en sont conscients. Ainsi, dans le cas des Yvelines, où on a pu observer un conflit entre un projet de construction d'un circuit de Formule 1 et l'installation d'exploitations engagées à produire selon le cahier des charges de l'agriculture biologique ; le collectif mobilisé contre le projet de circuit de Formule 1 a adopté une stratégie d'interpellation dans les médias des pouvoirs publics et des élus locaux et nationaux, en leur demandant de prendre position « pour ou contre le projet de circuit de Formule 1 » – sous-entendu « pour ou contre l'agriculture biologique ». Cette affaire se déroulant dans le contexte de l'élaboration de la loi sur le Grenelle de l'Environnement, la majorité des acteurs s'étant exprimés publiquement ont pris position contre la construction du projet de Formule 1 en évoquant l'importance des enjeux environnementaux. Le projet a finalement été abandonné. Ainsi, il semblerait même que l'idée d'« agriculture biologique » puisse avoir une certaine valeur normative et que celle-ci puisse ainsi être utilisée pour donner une certaine « puissance d'expression » (Chateauraynaud, 2007) à une cause au même titre que le principe d'universalisation.

La diffusion de l'agriculture biologique conduit donc d'une certaine façon à une forme de d'instrumentalisation de ce système de production dans certaines actions collectives. Se pose alors la question des résultats d'une telle utilisation ; conduit-elle à encourager le développement de l'agriculture biologique, car ce système serait un moyen d'atteindre d'autres fins ou a-t-elle d'autres conséquences?

2. L'agriculture biologique, aiguillon pour le développement d'une société prenant davantage en compte les enjeux environnementaux

Il apparaît que dans certains cas l'utilisation de l'agriculture biologique dans des actions collectives permet effectivement le développement de ce système de production, comme on vient de le montrer dans le terrain observé dans les Yvelines. Dans un autre des terrains observés, en Essonne, la mobilisation d'acteurs pour le développement d'une agriculture plus propre pour la préservation de leur cadre de vie a conduit à la création d'une Amap⁴ dont les cultures sont conduites en agriculture biologique, pour légitimer la préservation d'un espace agricole. Deux-cent-cinquante familles et plusieurs agriculteurs sont en partenariat au sein de ce dispositif. L'un des agriculteurs est un céréalier dont l'exploitation se situe à proximité du lieu de vie des habitants à l'origine de l'initiative. Au commencement du projet, cet agriculteur cultivait uniquement des céréales en conventionnel sur un espace menacé d'urbanisation. Aujourd'hui, il a converti une cinquantaine d'hectares à l'agriculture biologique et a permis ainsi la création d'emplois et d'exploitations. En effet, un volailler biologique s'est installé sur une partie de ses terres, et un projet d'installation de maraîchage biologique est également en cours. Cependant, l'utilisation de l'agriculture biologique dans des actions collectives peut avoir d'autres conséquences.

D'abord, lorsque des acteurs non agricoles par exemple se mobilisent pour le développement de l'agriculture biologique en vue de la défense d'autres causes comme le paysage ou l'eau ; les prémisses de la mobilisation peuvent s'avérer conflictuels si cette mobilisation constitue une forme de critique de l'agriculture intensive présente sur le territoire. Cela a pu notamment être le cas sur les terrains observés en Essonne ou en Seine-et-Marne. Néanmoins, on a pu observer sur les terrains étudiés que des apprentissages entre acteurs du monde non agricole et acteurs agricoles pouvaient avoir lieu : apprentissages du côté des acteurs non agricoles sur la construction du modèle agricole « intensif », contraintes économiques des exploitations en grandes cultures, problèmes de débouchés... Du côté des agriculteurs, on observe des apprentissages sur ce qu'est l'agriculture biologique, certaines conceptions de la protection de la planète et de la biodiversité qui peut passer par la mise en place de systèmes agricoles plus respectueux de l'environnement... Si ce partage de connaissance ne va pas nécessairement toujours de soi, comme le montre les propos de cet agriculteur, des compromis peuvent être néanmoins effectués.

« C'est compliqué, mettre en rapport des gens qui ont pas du tout la même vue d'esprit sur ce que c'est que le développement durable, ce que c'est que l'agriculture biologique, ce que c'est que le développement... la défense.... la protection de la planète.... » (Agriculteur conventionnel)

En effet, à travers des interactions fréquentes, acteurs agricoles et acteurs non agricoles mobilisés en faveur du développement de l'agriculture biologique peuvent parvenir à élaborer des propositions préservant leurs intérêts parfois divergents – même si celles-ci participent peut-être de l'affaiblissement du mouvement social de l'agriculture biologique que l'on évoquait précédemment. Ainsi, dans les cas étudiés ici, il apparaît qu'en Seine-et-Marne, en plus de proposer l'agriculture biologique, les acteurs mobilisés pour la protection de l'eau proposent également aux agriculteurs toute une panoplie de pratiques « intermédiaires » qui permettent l'amélioration de sa qualité, car celles-ci ne nécessitent souvent pas une totale

⁴ Amap : Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne ayant pour objectif de préserver l'existence et la continuité des fermes de proximité dans une logique d'agriculture durable [...] qui réunit un groupe de consommateurs et un agriculteur de proximité autour d'un contrat dans lequel chaque consommateur achète en début de saison une part de la production qui lui est livrée périodiquement à un coût constant. Le producteur s'engage à fournir des produits de qualité dans le respect de la charte de l'agriculture paysanne. (Extrait de la Charte des Amap, mai 2003.)

reconception du système de production (Hill et MacRae, 1996). En Essonne, les acteurs mobilisés pour la protection de leur cadre de vie souhaitaient en premier lieu proposer aux agriculteurs de l'espace menacé d'urbanisation de convertir leurs exploitations à l'agriculture biologique notamment en vue d'approvisionner la restauration collective locale. Devant l'opposition d'un certain nombre d'entre eux, des discussions se sont engagées, des arguments ont été échangés ; et c'est finalement l'idée d'une agriculture « propre » et de proximité qui a été retenue – la réduction des transports entre le lieu de production et de livraison (les lieux de restauration collective à proximité) pouvant être considérée comme une amélioration écologique. Ainsi, la mobilisation en faveur de l'agriculture biologique a ici permis – comme c'est le cas au sein du monde agricole – d'élaborer d'autres formes d'agriculture écologique. D'autre part, les mobilisations en faveur de l'agriculture biologique peuvent également permettre d'envisager d'autres formes d'organisation de la société. De manière concrète, dans le cas que l'on vient d'évoquer, où il est question de mettre en place un système d'approvisionnement de la restauration collective locale grâce à l'agriculture de proximité. En effet, ce projet permet de multiplier les interactions entre acteurs agricoles et acteurs non agricoles, de favoriser leur intercompréhension et de créer nouvelles interdépendances entre eux. Dans une perspective plus théorique, on peut également penser que le fait que des acteurs non agricoles se mobilisent pour le développement d'un système de production permettant de préserver, par exemple, l'eau ou le paysage, peut promouvoir certaines formes de gestion collective. En effet, dans les cas observés, des acteurs non agricoles se mobilisent pour l'agriculture biologique, s'investissent dans l'accompagnement des agriculteurs dans leurs changements de pratiques, et font souvent appel aux acteurs publics pour soutenir leur action. En ce sens, on peut considérer qu'ils envisagent l'eau ou le paysage, comme des « biens communs » donc la préservation passe par une gestion collective et concertée (Ostrom, Burger *et al.*, 1999). Cette perspective peut s'avérer tout à fait innovante dans notre société où la tendance majoritaire est à la privatisation, comme le montre les discussions autour de la rémunération des services éco-systémiques produits par l'agriculture.

Lorsque les acteurs non agricoles investissent le domaine de l'agriculture biologique, il semble donc que l'on assiste également à la mise en oeuvre d'autres formes d'agriculture écologiques, en concertation avec des acteurs agricoles. D'autre part, la diffusion de l'agriculture biologique semble aussi avoir un certain pouvoir transformateur à l'échelle de la société dans son ensemble en constituant un terreau fertile pour l'élaboration de formes d'organisations innovantes.

Conclusion

Au vu de notre analyse, il semble donc bien que le développement de l'agriculture biologique ne soit pas uniquement à considérer sous l'angle de la diffusion d'un système de production respectueux de l'environnement en particulier. La perception qu'en a le monde agricole évolue car il est mieux connu, mais aussi parce que sa diffusion s'est accompagnée d'une forme d'affaiblissement du mouvement social contre l'agriculture intensive qui le sous-tendait en premier lieu et qui entretenait une opposition radicale entre agriculture conventionnelle et agriculture biologique. Désormais, il est davantage vu comme un référentiel de production parmi d'autres, dans lequel les agriculteurs peuvent piocher pour « bricoler » de nouveaux itinéraires techniques portant moins préjudice à l'environnement, mais aussi plus économiques. En ce qui concerne le monde non agricole, l'agriculture biologique apparaît comme un nouvel outil et argument permettant de défendre des causes diverses, notamment en raison de sa portée normative en termes de protection de l'environnement. D'autre part, l'utilisation de l'agriculture biologique comme outil et argument dans des actions collectives semble pouvoir être à l'origine de propositions originales en termes d'organisation de la société que cela soit en recréant des interdépendances fortes entre monde agricole et monde

non agricoles ou en envisageant des formes de gestion collectives pour certains bien à préserver. Cependant, il semble encore une fois que l'originalité de ces propositions soit le fruit de compromis entre la défense de l'agriculture biologique et l'agriculture conventionnelle encore majoritairement pratiquée.

Devant ces constats, on peut poser l'hypothèse que l'expansion de l'agriculture biologique s'est accompagnée d'une sorte de « démocratisation » de ce système de production et de son mouvement social. Ainsi, un grand nombre d'acteurs s'en inspirent, le traversent, le mettent en variation, s'en détournent ; ce qui peut donner lieu à des propositions innovantes, amorces de changements sociétaux plus globaux.

Remerciements

Cette recherche est soutenue par l'attribution d'une allocation doctorale de la Région Ile-de-France et par le projet ANR POPSY (Systèmes de production de grandes cultures, environnement, politiques publiques).

Références

- Ansaloni M., Fouilleux E., 2006, « Changements de pratiques agricoles: facteurs et modalités d'hybridation technique des exploitations laitières bretonnes », *Economie Rurale*, 292, p3-17.
- Bessy C., Chateauraynaud F., 1995, *Experts et Faussaires. Pour une sociologie de la perception*, Metailié, 360p.
- Boltanski L., Thévenot L., 1991, *De la justification: les économies de la grandeur*, Gallimard, Paris, 483p.
- Cardona A., Lamine C., 2010, « Mobilisation et animation territoriale autour des réductions d'intrants : stratégies d'intéressement des agriculteurs dans trois territoires franciliens », Colloque Colloque SFER La réduction des pesticides agricoles - enjeux, modalités et conséquences.
- Chateauraynaud F., 2007, « Des disputes ordinaires à la violence politique. L'analyse des controverses et la sociologie des conflits », Colloque Types de conflits et formes de politisation.
- Chateauraynaud F., Doury M., 2011, « La portée des précédents. Evénements marquants et procédés argumentatifs », *Socio-informatique et argumentation [en ligne]*, Hypothèse.org. Disponible sur: <http://socioargu.hypotheses.org/2274>
- Chateauraynaud F., Torny D., 1999, *Les Sombres précurseurs. Une sociologie pragmatique que l'alerte et du risque*, Paris, 476p.
- Compagnone C., Hellec F., 2009, « Dynamique de changements et développement des pratiques respectueuses de l'environnement en grandes cultures. Etude comparative de trois réseaux d'agriculteurs de Bourgogne », Colloque XLVIe Colloque de l'ASRDLF.
- Dodier N., 2003, *Leçons politiques de l'épidémie de sida*, EHESS, Paris, 360p.
- Guthman J., 2004, « The trouble with 'organic lite' in California: a rejoinder to the 'conventionalisation' debate », *Sociologia Ruralis*, 44-3, p301-316.
- Hill S.B., MacRae R.J., 1996, « Conceptual framework for the transition from conventional to sustainable agriculture », *Journal of Sustainable Agriculture*, 7, p81-87.
- Lafaye C., Thevenot L., 1993, « Une justification écologique ? Conflits dans l'aménagement de la nature », *Revue Francaise De Sociologie*, 34-4, p495-524.
- Lamine C., Bellon S., 2009, *Transitions vers l'agriculture biologique*, Quae/Educagri, Paris, 316p.
- Leroux B., 2011, *Les agriculteurs biologiques et l'alternative. Contribution à l'anthropologie politique d'un monde paysan en devenir*, Thèse de Sociologie, CSE, EHESS.

- Michelsen J., 2001, « Organic farming in a regulatory perspective. The Danish case », *Sociologia Ruralis*, 41-1, p62-84.
- Ostrom E., Burger J., Field C.B., Norgaard R.B., Policansky D., 1999, « Revisiting the commons: local lessons, global challenges », *Science*, 284-5412, p278.
- Rosanvallon P., 2006, *La contre-démocratie: la politique à l'âge de la défiance*, Seuil, 344p.
- Tovey H., 1997, « Food, environmentalism and rural sociology: on the organic farming movement in Ireland », *Sociologia Ruralis*, 37-1, p21-37.
- Tovey H., 2002, « Alternative agriculture movements and rural development cosmologies », *International Journal of the Sociology of Agriculture and Food*, 6, p1-11.
- Van Dam D., Nizet J., Dejardin M., Streith M., 2009, *Les agriculteurs biologiques: Ruptures et innovations*, Educagri 141p.